



## VILLE D' INGWILLER

### MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
RÉHABILITATION DE LA VOIRIE DE LA RUE DES FLEURS ET DE LA RUE DES LILAS  
À INGWILLER**

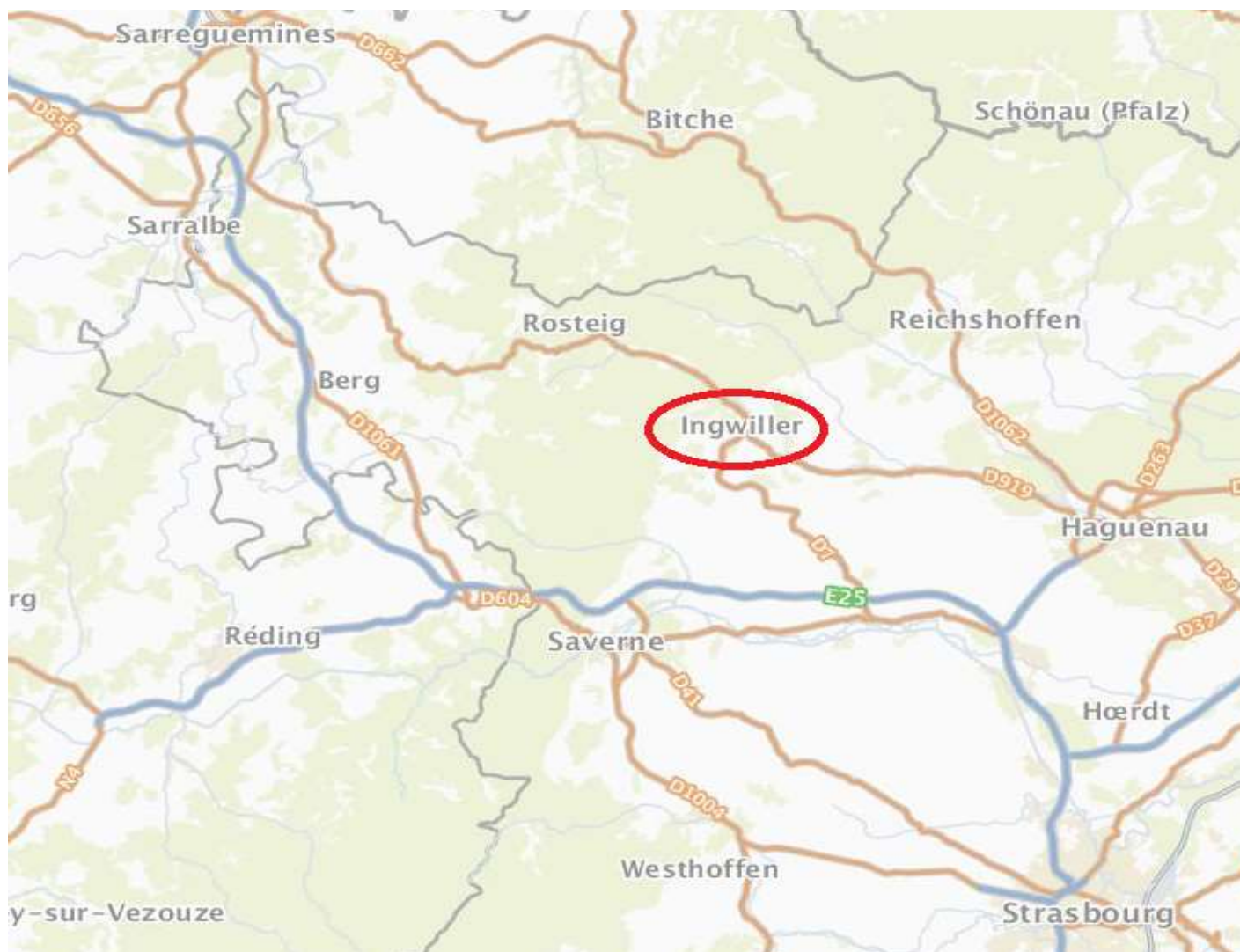


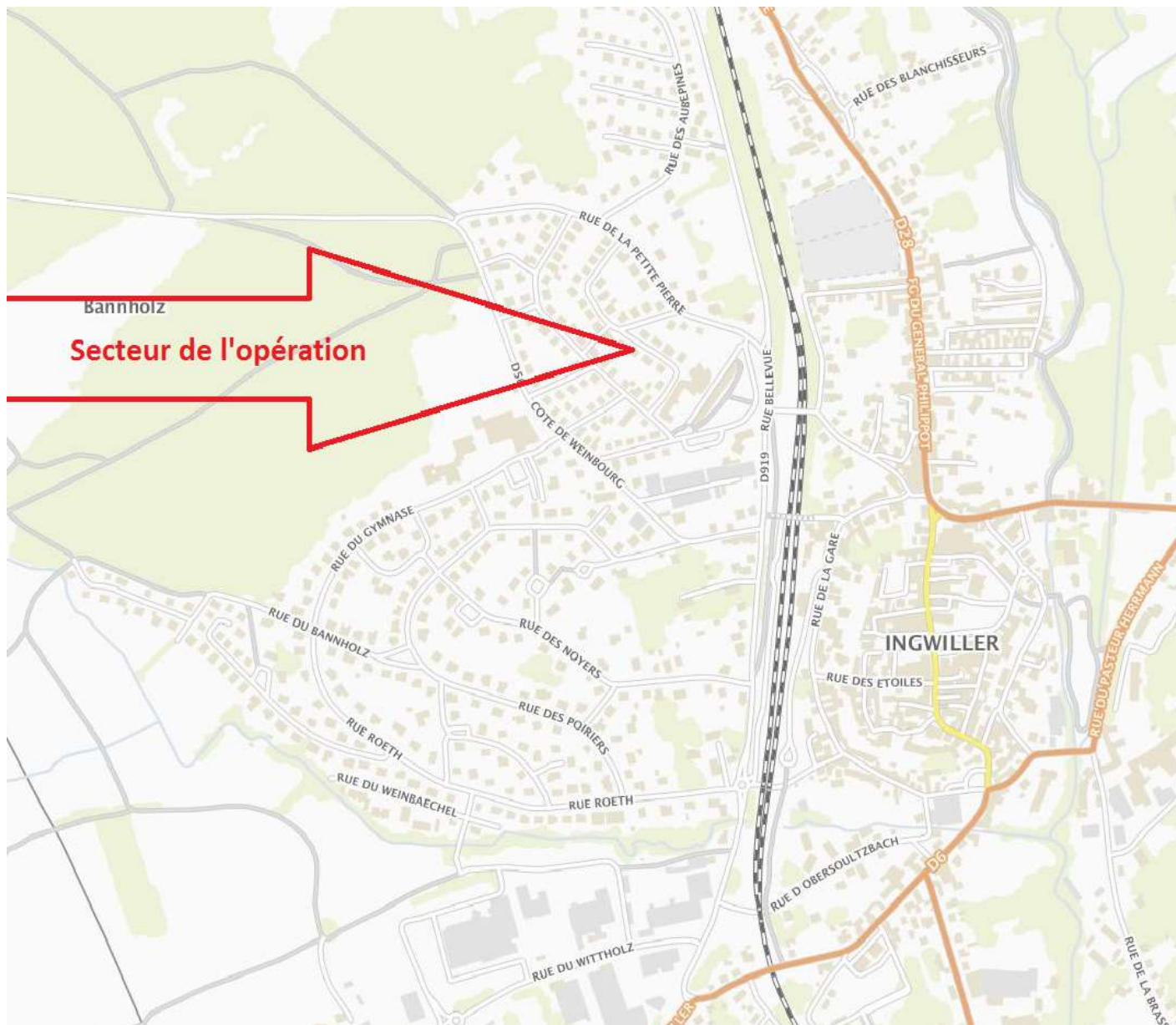
## PROGRAMME

## **Article 1. Localisation du projet**

Le projet concerne la réhabilitation de la voirie de la rue des Fleurs et de la rue des Lilas à 67340 Ingwiller.

Les extraits de plans ci-dessous permettent de localiser la Ville d'Ingwiller ainsi que le secteur de l'opération :







## **Article 2. Contexte de l'opération et objectifs généraux**

La structure de la voirie de la rue des Fleurs et de la rue des Lilas est fortement dégradée.

La ville d'Ingwiller envisage la réhabilitation complète de ces rues qui desservent notamment le groupe scolaire et le périscolaire d'Ingwiller.

Le projet de réhabilitation de la voirie sera également l'occasion de rénover les réseaux existants sur le secteur concerné.

L'enfouissement des réseaux aériens est souhaité dans la mesure du possible.

En ce qui concerne la réhabilitation de la **voirie**, la commune souhaite un profil de voirie simplifié avec un caniveau central à un sens de circulation afin d'éviter la pose de bordures hautes.

Les principaux objectifs de la commune sont les suivants :

- Sécuriser le secteur en limitant la vitesse de circulation automobile ;
- Créer des emplacements de stationnements ;
- Rendre accessible la voirie et les espaces publics aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite.

Le **réseau d'eau potable et les dispositifs de défense incendie** seront rénovés sous maîtrise d'œuvre SDEA dans le cadre d'un projet distinct ; les travaux seront réalisés préalablement au projet de voirie.

Le **réseau d'assainissement** est exploité sous les compétences du SDEA de SAVERNE dans le cadre de la commission locale d'assainissement. Un contrôle caméra récemment effectué a révélé un état satisfaisant de l'ensemble du réseau existant.

Le projet devra prévoir une évacuation des eaux pluviales par siphons de voirie, raccordés au réseau existant. Un contrôle après travaux de l'ensemble du réseau dans le secteur concerné sera à prévoir.

Le **réseau d'éclairage public** sera également rénové dans le cadre de l'opération. Il est précisé que la « Communauté de Communes Hanau - La Petite Pierre » est compétente dans la création, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation des réseaux communaux d'éclairage public.

Le Groupement « SOBECA / Bouygues Energies & Services » a été missionné par la communauté de communes pour l'exploitation du réseau d'éclairage public dans le cadre d'un marché à bon de commandes.

Le groupement est également chargé d'apporter une assistance aux communes membres pour toutes les questions relatives à l'éclairage public.

De ce fait, la maîtrise d'œuvre devra associer le groupement à l'élaboration du projet.

**L'objectif de la commune est de réaliser les travaux avant la rentrée scolaire de septembre 2018.**